



RSP
L'association « Parcours Confiance »
nouveau partenaire du RSP
> lire p.7



Médiathèque
Jardin des Mots
> lire p.13



Aménagement et travaux
Travaux de voirie, rue de Plain
à Courtisols
> lire p.17



Communes
Bike and run
à Bussy-le-Château
> lire p.20

Construire l'avenir



Que Faire dans une période dont l'incertitude domine dans tous les choix que nous avons à engager?

Il est dit en ce moment que la dette recule grâce à la diminution des investissements... Drôle de paradoxe car le risque est grand de voir des entreprises se mettre au chômage technique.

Au contraire, avec une situation Financière saine et un endettement maîtrisé, notre intercommunalité engage des investissements qui témoignent d'un dynamisme certain.

La maison médicale enfin terminée est ouverte depuis peu. Le siège social sera terminé avant la rentrée de septembre.

Les questions scolaires abordées avec sérénité nous permettent de régler les mises à niveau de nos équipements en suspens depuis plusieurs années.

Les travaux tant attendus de création et de rénovation de voirie sont relancés. Nous avons fait le choix - pour les années à venir - de nous inscrire dans le plan numérique départemental le plus performant.

Même si cela paraît très coûteux, l'objectif que nous poursuivons est de rendre le territoire accueillant par :

- la politique d'aménagement et urbanisme,
- la qualité de l'accueil scolaire et périscolaire,
- le développement de zones d'activités,
- le numérique.

On sait que cet inventaire n'est pas partagé par tous, mais celui-ci est soutenu par la totalité de nos communes de la CCSV.

Demain d'autres défis seront à relever, entre autre la taille de nos Communautés de Communes qui devrait être portée à 20 000 habitants. Nous avons l'ambition d'être encore plus communautaire dans nos compétences sans pour autant renier la capacité d'initiatives de nos communes : c'est donc un nouveau modèle à construire. Gageons que l'intelligence l'emportera dans nos réflexions et que cette construction s'inscrira dans une lecture plus compréhensible de l'avenir des départements et de la nouvelle régionalisation.

Pour notre part, notre action est au service de notre territoire où les dimensions structurantes dans la configuration actuelle sont réalisées ou engagées.

François MAINSANT, Président



p.4 Dossier
Budget 2015
p.7 RSP
p.8 Piscine



p.10 Marne 14-18
Expo: «La Popote du poil»
p.11 Médiathèque



p.14 Entreprendre
Les nouveaux commerces
p.16 Environnement
p.17 Aménagement et travaux
p.18 Conseils Communautaires



p.20 Communes
p.21 Regards sur ...
La Communauté Emmaüs de Courtilsols
p.22 Armée
p.23 Agenda

> Personnel



Suite au départ de Cédric Hadj-Larbi, Cécile Bleu est la nouvelle chef d'équipe du service technique depuis le 23 mars.



Henri Raobelinaharizoa est venu renforcer l'équipe pour les saisons printemps été, après le départ de Frédéric Noël.



Margaux Lopez vient d'être recrutée en tant que chargée d'opération en urbanisme, aménagement et développement économique. Elle commencera l'instruction des permis de construire le 1^{er} juillet.

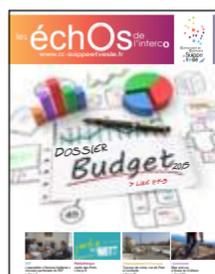
> Les nouveautés de la loi ALUR – la fin de l'instruction des permis de construire et déclaration de travaux par les services de l'État.

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite loi ALUR prévoit des évolutions significatives concernant l'instruction du droit des sols. (Permis de construire, déclaration de travaux, ...)

L'État revoit la configuration de son rôle en matière d'instruction du droit des sols. Jusqu'à présent, les services de la Direction Départementale des Territoires instruisaient gratuitement les permis de construire et autres déclarations de travaux pour les communes.

L'État a décidé de ne plus instruire ces autorisations d'urbanisme pour les communes appartenant à des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui comptent plus de 10 000 habitants. Ces dispositions entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

La communauté de communes de Suipe et Vesle a décidé de palier le retrait de l'État et de remplir cette mission pour le compte des communes membres. Afin de mener cette mission, elle a recruté un agent qui sera en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du développement économique. Ces dispositions ne modifient pas la procédure pour les administrés qui continueront à déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en mairie.



Mai 2015 - n°34

Directeur de la Publication :
François MAINSANT

Rédaction et conception :
Services communautaires

Crédits photos :
DClick
Fotolia.com
Alain HATAT
Communauté de Communes
de Suipe et Vesle

Impression :
Le Réveil de la Marne
Dépôt légal Octobre 2012
Tirage à 4400 exemplaires
Magazine réalisé sur papier PEFC
ISSN 2262-0508

La certification PEFC
(Programme de reconnaissance
des certifications forestières)
garantit au consommateur
que le bois qu'il achète provient
de forêts gérées durablement.



Budget 2015

Budget 2015 de la Communauté de Communes de Suijpe et Vesle, un budget serré, un budget maîtrisé.

L'année 2014 est marquée par la fusion de la communauté de communes de la Région de Suippes et de la communauté de Communes des Sources de la Vesle. A cet effet, il est difficile de dresser un bilan comparatif compte tenu des compétences exercées par les deux EPCI avant la fusion. Néanmoins, on peut souligner que la fusion a permis d'optimiser les ressources suite à une mise en place de la mutualisation des moyens.

Après une première année de mise en place de la contribution au déficit de l'État de 1,5 milliard d'euros en 2014, un prélèvement supplémentaire de 3,67 milliards sera opéré dès 2015 (équivalent à un tiers des 11 milliards d'euros annoncés pour les trois ans à venir), à répartir entre les collectivités et les établissements publics de coopération intercommunale.

Cette contribution entraîne une baisse importante de la dotation au niveau de notre intercommunalité et impacte les marges de manœuvres et le financement de nos projets d'investissement. La maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de maintenir une qualité des services de proximité est une nécessité.

Le budget 2015 s'inscrit alors dans un contexte économique incertain avec une baisse de la capacité d'autofinancement. C'est la raison pour laquelle la communauté, lors de son débat d'orientation budgétaire, a prévu d'anticiper cette baisse de marge de manœuvre afin de pouvoir maintenir la capacité d'investir. La baisse des charges de fonctionnement est donc devenue une évidence malgré le maintien des crédits sur les entretiens des voiries intercommunales, non réalisés en 2014. A ceci s'ajoute la maîtrise des analyses financières afin de suivre l'évolution de notre capacité d'autofinancement et de connaître nos limites sur l'endettement futur.

Les budgets 2015 ont été votés par le conseil communautaire le 9 avril dernier. Ceux-ci s'équilibrent à 11 433 924 € en fonctionnement et à 17 258 195 € en investissement. Ils regroupent le budget principal et 8 budgets annexes dans les domaines de la distribution de l'eau potable, de l'assainissement, des transports, du développement économique et de l'accompagnement social des personnes âgées.

> Les principaux investissements porteront sur :

- La poursuite de la construction du siège communautaire.
- L'achèvement de la construction de la maison médicale.
- La rénovation de l'école de Saint-Hilaire-le-Grand.
- La construction de l'école de Sommepy-Tahure.
- La reconstruction de l'école primaire Jules Ferry à Suippes.
- Les travaux de voirie (rue Basse à Somme-Suijpe, rue de la Damon à Souain et accès à l'église et au cimetière à Bussy-le-Château et l'achèvement de la rue de Plain à Courtisols.)
- L'achèvement de l'aménagement de la zone des Ouches de Cheppe à Courtisols.
- La réfection de la station de pompage de Sainte-Marie-à-Py.
- La poursuite de la mise en place d'une usine de traitement des nitrates et des pesticides à Somme-Vesle.
- La réalisation d'un schéma directeur d'eau potable.
- La poursuite du programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif sur le secteur de la Vesle.

Hormis ces investissements, la Communauté de Communes, dans le cadre de la mutualisation des moyens, accompagne également les communes dans les réalisations de différents projets tels que :

- Le rétablissement de la continuité écologique sur le site de l'ancienne pisciculture de la Cheppe ainsi qu'un aménagement paysager et pédagogique.
- Les études sur le rétablissement de la continuité écologique de la rivière la Suijpe
- La construction d'un local périscolaire à Suippes.
- La construction d'un local périscolaire à Sommepy-Tahure.

Quant aux fiscalités, la communauté de communes de Suijpe et Vesle a opté pour la fiscalité professionnelle unique depuis 2014. Cette option a permis de neutraliser les transferts des charges et des produits entre la Communauté de Communes et les communes membres par le biais des attributions de compensation. Dans ce cadre, les cotisations foncières des entreprises (CFE) et les produits fiscaux à caractère économique sont perçus par la Communauté qui vote le taux unique. Elle reverse ensuite les produits transférés correspondant à l'année précédente de la fusion aux communes dans le cadre des attributions de compensation.

Dans ce contexte, le conseil communautaire a décidé le 9 avril dernier de majorer les taux 2015 de 0,5 % afin de maintenir le niveau du coefficient d'intégration fiscale de la Communauté en tenant compte de l'évolution des fiscalités des communes membres, ainsi que son impact sur le calcul de la dotation forfaitaire.

> Les taux votés sont les suivants:

- Taxe d'habitation : 20,47 %
- Taxe sur le foncier bâti : 13,27 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 14,80 %
- Cotisations foncières des entreprises : 17,89 %

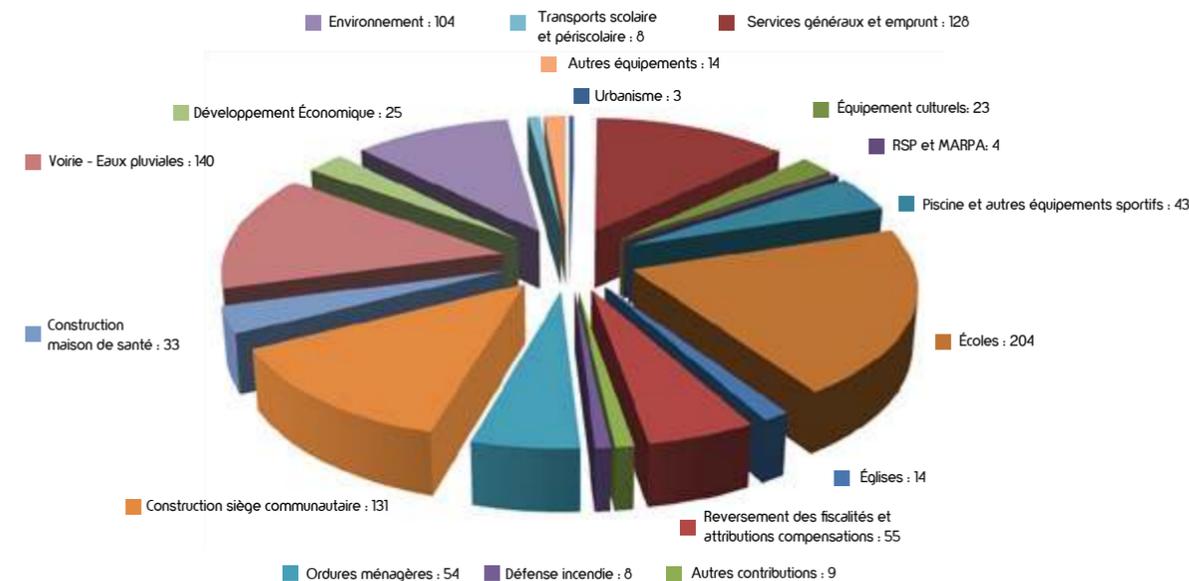
Autres taux votés sans augmentation :

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.) :

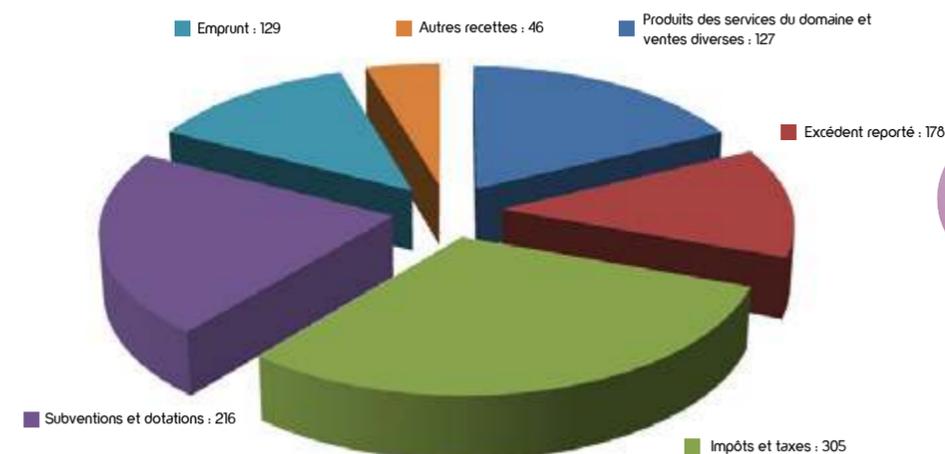
- T.E.O.M.- zone 1 (Courtisols – Poix – Somme Vesle) : 7,00%
- T.E.O.M.- zone 2 (autres communes) : 9,73 %

Dépenses et recettes

● Répartition des dépenses réelles par compétence pour 1000 euros



● Répartition des recettes réelles par nature pour 1000 euros



> Le siège communautaire



Les travaux de construction du siège communautaire lancés en juillet 2014 avancent rapidement. Les travaux de gros œuvre sont terminés. Le bâtiment est aujourd'hui clos et couvert. Les entreprises ont engagé les travaux de second œuvre à l'intérieur du bâtiment. Plaquistes, électriciens, plombiers, chauffagistes, peintres sont à l'œuvre.

La livraison du bâtiment et le déménagement des services communautaires sont envisagés pour septembre 2015. La trésorerie de Mourmelon / Suippes pourra également emménager dans ses nouveaux bureaux après la rentrée.

La Maison médicale

Le projet de maison médicale a été initié afin d'assurer la continuité des services de santé sur notre territoire. Agir pour mettre à la disposition des professionnels de santé et de leurs patients des locaux modernes, mieux adaptés aux nouvelles pratiques médicales et agréables à vivre... tel était l'enjeu.

Les travaux de la maison médicale ont commencé en septembre 2013. La livraison du bâtiment tant attendu a permis aux professionnels de la santé d'emménager dans des locaux flambants neufs. De nombreux spécialistes de la santé ont pris possession des lieux au début du mois d'avril : kinésithérapeutes, infirmières, podologue et médecins généralistes sont prêts à vous accueillir.

Un an et demi de travaux et 1,7 millions d'euros TTC ont été nécessaires à la construction de cette maison médicale et pluridisciplinaire. Les plans ont été réalisés par le Cabinet d'architecture Franck PLAYS (Troyes) qui a également assuré le suivi des travaux. Le coût de ce nouvel équipement s'élève à 1,7 millions d'euros TTC. La Communauté de Communes de Suippe et Vesle a bénéficié du soutien financier de l'Europe à hauteur de 300 000 €, de l'Etat sous la forme d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux d'un montant de 210 000 € et

d'une subvention du Fonds National d'Aménagement et de Développement du territoire de 100 000 €.

Le Département de la Marne a soutenu financièrement la réalisation de la nouvelle maison médicale à hauteur de 13 780 €. La Région Champagne-Ardenne a apporté sa contribution d'un montant de 213 000 €.

Devant le phénomène de désertification médicale en zone rurale, il était important de s'engager dans cette voie afin de garantir aux administrés une offre de soin de proximité, facilement accessible.



L'association « Parcours Confiance » nouveau partenaire du RSP

Courant mai sera signée entre la Caisse d'Épargne de Lorraine Champagne Ardenne, l'Association Parcours Confiance Lorraine Champagne Ardenne et la Communauté de Communes de Suippe et Vesle une convention de partenariat permettant l'accès au micro-crédit personnel. Le Relais Services Publics de Suippes, animé par Karine Dolléans, a pour mission de mettre en œuvre ce dispositif.

Le micro-crédit personnel accompagné est un crédit conçu pour faciliter l'insertion ou le retour à l'emploi d'une personne fragilisée. Il s'adresse à des personnes dont l'accès au crédit bancaire classique serait difficile. En effet, il est destiné :

- *aux travailleurs aux ressources limitées,
- *aux personnes sans emploi (bénéficiaires de RSA, ASS...),
- *aux personnes victimes d'accidents de la vie,
- *aux personnes âgées et/ou handicapées ou bien à faible mobilité.

Les projets financés dans le cadre du Parcours Confiance relèvent notamment des catégories suivantes :

- l'emploi
- la mobilité
- l'accès au logement
- les dépenses de santé
- les frais d'obsèques ...

Le montant accordé varie entre 300€ et 3000€ selon le projet, le remboursement du crédit (au taux d'intérêt du livret A) est étalé de 6 à 36 mois.

Une étude budgétaire sera toujours réalisée avec le Relais Services Publics afin de ne pas déstabiliser votre situation financière. Vous devez être en capacité d'assurer le remboursement des mensualités.

Karine Dolléans s'attachera à vérifier les conditions d'éligibilité avant de vous transmettre le formulaire. Elle pourra vous accompagner dans la complétude du dossier en vous indiquant la liste des pièces à joindre et le transmettra au chargé de mission Madame COLLARD.

La domiciliation bancaire auprès de la Caisse d'Épargne sera (sauf dérogation) obligatoire. Cette domiciliation a pour objectif un accompagnement personnalisé pendant une durée maximale de 2 ans.

Retraites : Qui va recevoir une attestation fiscale en 2015 ?

Les caisses de retraite ont décidé cette année de ne pas envoyer l'attestation fiscale à leurs pensionnés. Le montant des retraites perçues est pré rempli dans la déclaration de revenus.

Les caisses qui n'envoient pas d'attestation fiscale :

- *CARSAT (régime de base des salariés)
- *ARRCO (régime complémentaire des salariés) et
- *AGIRC (régime complémentaire des cadres)
- *MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- *CNRACL (Caisse nationale des agents des collectivités locales).

Afin d'avoir une attestation et de l'imprimer, vous devez la télécharger en créant un espace personnel sur les sites internet de ces caisses :

- www.lassuranceretraite.fr
- www.msa.fr
- www.cdc.retraites.fr

Pour les régimes ARCCO et AGIRC, vous devez créer un compte personnel sur le site de votre caisse de retraite complémentaire (AG2R la Mondiale, Réunica, ProBTP ...).

Si vous ne pouvez effectuer la démarche par internet, n'hésitez pas à contacter le :

*Relais Services Publics de Suippes au 03 26 63 54 49
Ou le *CLIC des Sources au 03 26 63 54 47/48.

Les caisses qui transmettent cette attestation sont l'IRCANTEC (régime complémentaire des agents non titulaires de la fonction publique) et le RSI (Régime Social des Indépendants).

Infos

Relais Services Publics :

Maison des Associations de Suippes
9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 63 54 49

Courriel : rsp@cc-suipeeetvesle.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Retour sur...

Crédit photo : Les Hommes Grenouilles de Champagne

> Initiation à la plongée

Comme chaque année, en partenariat avec le club des Hommes Grenouilles de Champagne, l'initiation à la plongée a rassemblé 37 petits et grands plongeurs le samedi 21 février.



Crédit photo : Les Hommes Grenouilles de Champagne

> Soirée Zen

Le mardi 17 mars 2015 avait lieu la soirée détente et bien-être en partenariat avec *Eauxens* qui a rassemblé 89 habitués. Cette soirée de relaxation n'aurait pu avoir lieu sans la participation des masseuses et masseurs kinésithérapeutes.



Crédit photo : D'Click

> Eveil aquatique « la chasse aux œufs »

Les chocolats de Pâques sont arrivés à la piscine de Suippes le samedi 28 mars 2015 pendant l'activité «éveil aquatique spécial Pâques». Le parcours aquatique pour les enfants était suivi d'une chasse aux œufs ! Cette animation très appréciée des usagers a réuni 33 enfants et leurs parents.

> Initiation au kayak

Les amateurs de kayak se sont réunis à la piscine de Suippes le samedi 11 avril 2015 pour une initiation à ce sport. L'association « les pelles chalonnaises » a permis à cette activité de se dérouler dans les meilleures conditions, permettant ainsi à 30 personnes de découvrir cette activité.



Cross fit

Le samedi 30 mai de 14h à 18h, la piscine intercommunale vous propose de découvrir le « cross fit », discipline mélangeant le fitness, la force et l'endurance.

Différents parcours adultes et enfants seront mis en place.
Du débutant au sportif confirmé



Pratique

Désormais, les centres de loisirs ont la possibilité de réserver des créneaux à la piscine de Suippes durant les vacances sur simple demande, via le site internet

www.piscinedesuippes.fr

dans la rubrique « infos pratiques, demande de créneaux ».

Infos

Piscine intercommunale

Avenue de Sainte-Ménéhould - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 68 40 02
Courriel : piscine@cc-suipeeetvesle.fr
www.piscinedesuippes.fr

> Exposition « La popote du poilu » L'alimentation pendant la Grande Guerre



Comment était organisé le ravitaillement sur le front? Les soldats mangeaient-ils vraiment du singe? Dans quelles conditions était acheminée et réchauffée la ration journalière du soldat? Quelles douceurs figuraient à l'intérieur des colis envoyés par les familles?

Toutes les réponses sont à découvrir du 21 avril au 22 mai à la Maison Des Associations de Suippes. Entrée libre, du mardi au vendredi, de 14h à 18h.

Des pros du tourisme au Centre d'Interprétation

Le jeudi 26 mars dernier, le Centre d'Interprétation accueillait une quarantaine de professionnels du tourisme de la région (hébergeurs, restaurateurs, offices de tourisme...) afin de les sensibiliser au patrimoine 14-18 de notre territoire. La matinée fut consacrée à la présentation historique du secteur, animée par l'historien Yohann Chanoir. Puis l'après-midi, les participants ont pu découvrir le monument ossuaire Navarin, la salle américaine de Sommepey, le site du Blanc-Mont avant de finir par la visite du Centre d'Interprétation. Le but de cette journée mise en place par le Comité Régional du Tourisme, est de permettre aux acteurs locaux du tourisme de pouvoir répondre ou orienter leurs clients, visiteurs vers les différents sites de mémoire de la région.



Somme-Suippe 14-18

A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, la commune de Somme-Suippe organise pour le mois de septembre prochain, une grande exposition qui retracera l'histoire de ce village et ses alentours, placés juste à proximité de la ligne de front.

Si vous détenez dans vos placards et greniers des informations, lettres, témoignages, photos, cartes... qui pourraient concerner ce secteur, merci de vous rapprocher de M. Colmart : francis.colmart@sfr.fr. L'exposition sera présentée du 24 au 27 septembre 2015 à la salle des fêtes de Somme-Suippe.

Agenda

Samedi 16 mai, à l'occasion de la Nuit Européenne des Musées, le Centre d'Interprétation Marne 14-18 vous propose une ouverture exceptionnelle de 19h à 23h (dernier départ 22h30).

Gratuit pour tous !

Infos

Marne 14- 18 :

4 ruelle Bayard - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 68 24 09 - Courriel : contact@marne14-18.fr
www.marne14-18.fr

Du nouveau pour les petits lecteurs

Suite à l'article paru dans le dernier numéro, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles bénévoles au sein de la médiathèque : Laura et Marie-Hélène. Toutes deux se relaient pour accueillir les enfants et ouvrir leurs oreilles en grand pour y déposer de belles histoires.

Vous pouvez les retrouver tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois à la médiathèque à 16h (réservation souhaitée).



Invasions répétées à la médiathèque

Il ne se passe rien à la médiathèque, vous en êtes sûrs? Non parce qu'on a tout de même essuyé une invasion de dragons durant les vacances de février. Mais heureusement, Claire et sa fine équipe ont su dompter ces créatures venues pour célébrer le nouvel an chinois.

La semaine suivante, c'est un pirate, Barbe tendre, qui est venu avec tout son équipage et leur cheffe Laura, pour retrouver un trésor égaré dans la médiathèque. Heureusement, le butin a été trouvé et les marins d'eau douce ont repris le large vers de nouvelles aventures.



> Just Dance !

Le vendredi 10 avril, à la sortie du bus, une vingtaine d'enfants ont participé à l'animation Just Dance sur Wii-U à la bibliothèque de Saint-Jean-sur-Tourbe.

Une activité en partenariat avec «la Famille Rurale»



Elfes et Cie

«J'en ai croisé un un jour, il avait un bonnet pointu et un nez crochu, il paraît qu'il y en a d'autres. Il y en a avec une longue barbe qui arpentent les forêts à l'abri des regards, ou encore, celui qui a des oreilles pointus et tombe toujours amoureux des petites fées que l'on trouve au bord des ruisseaux».

Eux? Ce sont ce qu'on appelle : le petit peuple, des elfes, des trolls, des lutins, des farfadets... Si vous souhaitez les découvrir, rendez-vous à la médiathèque du 18 mai au 20 juin.

Et si vous vous sentez l'âme d'un elficologue (terme scientifique pour désigner les chercheurs d'elfes et autres petites créatures), participez à la grande chasse aux gnomes qui se tiendra au parc Buirette le 20 mai 2015.

Infos

Du 18 mai au 20 juin

Exposition «Le petit peuple des jardins»
de Hervé Gourdet

Aux horaires d'ouverture de la médiathèque,
venez découvrir les habitants imaginaires de nos
jardins et forêts.

Inscription au 03 26 63 52 63



Illustration d'Hervé Gourdet

P12

La médiathèque réfléchit à la question du portage pour les personnes en incapacité physique de se déplacer (personne en fauteuil, très âgée, hospitalisée, détenue).

Si vous êtes concernés, merci de bien vouloir répondre à ce petit questionnaire:
(disponible également sur notre site internet : <http://suippes.c3rb.org/>)

Comment vous procurez-vous actuellement des biens culturels?

(Livres, CD, DVD,...)

- par internet une tierce personne abonnement (abonnement France Loisir, magazine...)

Seriez-vous intéressé par la possibilité de recevoir chez vous les biens culturels proposés par la médiathèque de Suippes?

(livres, CD, DVD, revues)

- OUI NON

Pour un tel service quelle somme seriez vous prêts à consacrer (sachant que le nombre de prêt et retour n'est pas limité)?

- gratuité 10 - 20 € par an 30 à 50 € par an

Merci de nous retourner vos réponses à Médiathèque de Suippes - 9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES



Mercredi 3 juin:
«Balade Fleurie»
à 14h30

Dans le cadre de la manifestation mise en place par la Bibliothèque Départementale de Prêt, Jardin des Mots, la médiathèque vous propose, avec la commune de Suippes, de (re)découvrir la ballade fleurie qui partira de la médiathèque jusqu'au parc Buirette. Cette promenade commentée par un jardinier communal vous permettra de mieux comprendre l'organisation et la mise en place du fleurissement de la ville. Une drôle de dame nous attendra au point final pour nous emmener dans ses lectures quelques peu décalées...

Réservation au 03 26 63 52 63.

Agenda

Les rendez-vous de «Jardin des mots» près de chez vous :

Les activités sont ouvertes à tous :

- > **Mercredi 20 mai à 14h30** : Chasse aux gnomes
Chasse au trésor dans le grand parc suivi d'un goûter.
Rendez-vous au Parc Buirette. (Sur réservation)
Réservation au 03 26 63 52 63.
- > **Mercredi 27 mai de 15h15 à 17h45 au Camp d'Attila à La Chappe** : Grande après-midi composée d'un atelier jeunesse, concours de dessin, coin lecture et spectacle «il était une fleur» de Pascal Salzard
- > **Mercredi 3 juin à 14h30** : Balade fleurie dans Suippes
Découverte de la balade fleurie de Suippes commentée par le jardinier communal.
Rendez-vous à la médiathèque. (Réservation conseillée)
A 15h30, intervention de Françoise Jimenez lors de la balade fleurie.
- > **Mercredi 3 juin à 14h à la salle des fêtes de Suippes** : Atelier «Cabane à insectes»
Création d'une cabane à insectes, un atelier animé par Claire Bertrand Lebègue. Tout public.
- > **Dimanche 14 juin dans la cour de l'école de Sainte Marie à Py** : «Déjeuner sur l'herbe» (pique-nique tiré du sac) et après-midi fête de la nature : ateliers avec un horticulteur, concours photo, spectacle «il était une fleur» de Pascal Salzard.

Les rendez-vous à Somme-Vesle

- > **Du 1^{er} au 13 juin** : Exposition des peintures de Monique Henry, peintre locale et présentation de livres sur les peintres et la peinture à la mairie de Somme-Vesle
(lundi et jeudi de 8h45 à 12h et de 14h à 18h, mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 14h à 18h).
- > **Samedi 20 juin** : Visite de l'élevage d'escargots de Jean-Louis Pierre à Vadenay
(Rendez-vous à 14h30 devant la mairie pour le covoiturage).

Les activités pour les enfants (sur inscription) :

- > **Samedi 30 mai** : Atelier «fabrication de nichoirs à oiseaux»
de 14h à 17h, salle de réunion de la mairie.
- > **Samedi 6 juin** : Atelier «dessins d'enfants» sur le thème « Livres et Nature ».
Les dessins seront exposés la semaine suivante avec les peintures de Monique Henry.

- ☎ **Contacts :**
- Florence Pérardel au 06 87 57 09 57
 - Sophie Demy au 06 81 78 31 85
 - Tatiana Huet-Lerossignol au 06 72 00 58 57.

P13



> Un nouveau siège pour vos sièges...

Julien DOUAY
TAPISSIER D'AMEUBLEMENT
 Route de Châlons à Suippes
 06 61 02 30 06 douay.tapissier@gmail.com

Village Artisanal

Implantez votre entreprise sur le territoire de Suippe et Vesle

> Coté Jardin

Location Loft - tout confort de 2 à 6 personnes
 3, rue des Croquillons - 51600 SUIPPES
 Tél. : 03 26 66 06 54
 Courriel: contact@loftcotejardin.com
 www.loftcotejardin.com



> Faites vos fêtes



CREAZOOM ÉVÈNEMENT
 est spécialisé dans la réalisation de décorations personnalisées pour tous vos événements. Mariages, pacs, fêtes familiales et religieuses, réceptions, anniversaires...
 -10 % de remise pour les habitants de la Communauté de Communes de Suippe et Vesle!
Dorothee DETREZ
 Tél.: 06 08 03 09 78
 Courriel: creazoom51520@orange.fr
 9, rue Henry Farnsworth - 51600 SOUAIN PERTHES LES HURLUS

> C'est pareil mais différent

MIXT'HAIR
 Salon de Coiffure
 1, rue Saint Honoré
 51600 SUIPPES
 Tél. : 03 26 66 55 90



> Travaux agencement intérieur/extérieur

ATC RÉNO
 Chemin Person Pérot
 51600 SUIPPES
 Tél. : 03 26 69 14 25
 Portable : 06 78 15 86 36



- 2 cellules de 250 m²
- Zone de Revitalisation Rurale avec Fiscalité avantageuse
- Accompagnement personnalisé
- Loyer mensuel de 4,17 € par m²
- Disponible



Zone Industrielle « Les Ouches de cheppe » à Courtisols

C'est parti !!

La commercialisation des parcelles a débuté en fin d'année 2014 et les premiers travaux de terrassement des plateformes des acquéreurs ont été menés avant les intempéries de ce début d'année. Maintenant, les premiers travaux de superstructures sont visibles.



ZI Ouches de Cheppe à Courtisols

Infos

Communauté de Communes de Suippe et Vesle
 Développement Économique :

13, place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES
 Tel. : 03 26 70 08 60 - Fax : 03 26 66 30 59
 Courriel : service.deveco@cc-suipeeetvesle.fr

> FOIRE DE SUIPPES le 21 juin 2015



Industriels, Commerçants et Artisans REunis
 Inscriptions et renseignements :
M. Armand FADLELLAH
 Tél : 03 26 70 01 87 – Fax : 03 26 70 16 22
 Mail : garage-suippesauto-51600@orange.fr

Aménagement de La Noblette sur le site de
l'ancienne pisciculture de La Cheppe

La Communauté de Communes est aujourd'hui dans l'attente de l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général. La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux va être lancée prochainement.

Les travaux consisteront principalement à supprimer le déversoir et le vannage présent en amont du site de l'ancienne pisciculture, aujourd'hui propriété de la commune de La Cheppe. Un étalement de la chute d'eau actuelle sera effectué par le biais de plusieurs paliers successifs, permettant ainsi d'assurer, non seulement la libre circulation des espèces piscicoles mais également le transport des sédiments charriés naturellement par la Noblette.

A noter également que le site fera l'objet d'un aménagement paysager et pédagogique à destination du grand public, il sera par ailleurs accessible aux personnes à mobilité réduite.

> Travaux d'entretien de la Noblette

Comme chaque année, un tronçon de la Noblette fera l'objet de travaux d'entretien, le secteur concerné en 2015 se situe sur le territoire de La Cheppe, il ira du Moulin de la Vallée jusqu'au pont des Bergers. Une réunion publique d'information sera programmée avant réalisation des travaux.

> Branchements d'eau potable en plomb

Le remplacement gratuit des canalisations d'eau potable en plomb par Veolia Eau est pratiquement terminé. Toutefois, si la partie de votre branchement située en amont de votre compteur d'eau est en plomb, vous pouvez le signaler en mairie, à la Communauté de Communes ou à Veolia Eau. En revanche, si du plomb est présent sur la partie aval du compteur, son remplacement relève de la responsabilité du propriétaire.



● Malgré les intempéries hivernales qui ont quelque peu retardé les travaux de génie civil, le bâtiment destiné à recevoir l'unité de traitement sera prochainement achevé.



● Les travaux de mise en place du process de traitement sont terminés depuis la fin du mois d'avril. La période de mise en service et d'observation durera 4 mois. La réception des travaux est envisagée pour début septembre 2015.

Courtisols

Travaux de voirie : la rue de Plain

Les travaux de viabilité, voirie et réseaux divers débutés en octobre 2014 se sont terminés au printemps.

Malgré les intempéries hivernales qui ont retardé l'avancement du chantier, les travaux de réseaux, eau potable, électricité basse tension, téléphone et éclairage public ont pu être réalisés. Les bordures de délimitation de la voirie ont été coulées en place. Les trottoirs et la piste cyclable ont été réalisés en béton désactivé, les entrées de chaque parcelle sont revêtues d'enrobé afin de permettre un contraste visuel où les véhicules traverseront ces espaces.



Suite à la réalisation des enrobés de voirie et d'accès aux parcelles mais aussi à la plantation des arbres et arbustes, les travaux sont maintenant terminés.

Entretien de la voirie

L'entretien des voiries communales a commencé début avril sur presque toutes les communes. Il se terminera en septembre prochain.

Travaux

Les travaux de voirie 2014-2015 débuteront à la fin du mois par la rue de la Damon à Souain et les abords de l'église à Bussy le Château. Ils se termineront à Somme-Suippe suite à l'enfouissement des réseaux de la rue Basse.

Séance du 18 décembre 2014

> Budget

Le budget Annexe « Eau Régie Vesle » a été supprimé et intégré au budget Annexe « Eau Vesle » qui a lui-même été fusionné avec le budget « Eau Suipe ». Depuis le 1er janvier 2015, le nouveau budget unique est dénommé « Budget Annexe eau Suipe et Vesle ».

> Bâtiment

La Communauté de Communes de Suipe et Vesle envisage la mise en place de fenêtres à doubles vitrages et de volets pour l'école La Fontaine à Courtisols afin de réaliser des économies substantielles de chauffage. Ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention au titre des opérations de solidarité par le Département.

Des travaux d'aménagement d'une cantine au regroupement scolaire de Saint Rémy sur Bussy sont prévus. La commune de Saint Rémy sur Bussy sollicite les services de la Communauté de Communes de Suipe et Vesle afin d'assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux. Une convention de mandat a été signée.

> Voirie

L'aménagement de la rue de Plain à Courtisols est terminé. Une convention de reversement de la participation perçue au titre du projet urbain partenarial doit être signée parallèlement avec les propriétaires fonciers regroupés en Association Foncière Urbaine et la commune de Courtisols.

La participation au titre du projet urbain partenarial devant être versée à la collectivité compétente en matière d'urbanisme, la commune de Courtisols qui encaissera le montant des participations, les reversera à la Communauté de Communes de Suipe et Vesle.

Séance du 29 janvier 2015

> Institutionnel

Un nouveau conseiller communautaire, M. Jean Marie Godart, Maire de Bussy le Château, est installé en tant que délégué titulaire au sein du conseil communautaire.

> Chèques vacances et Coupons Sports

La Communauté de Communes de Suipe et Vesle décide d'accepter les Coupons Sports et les Chèques Vacances en règlement des entrées et activités de la piscine intercommunale et du centre d'interprétation.

> Environnement

La Communauté de Communes de Suipe et Vesle émet un avis favorable sur le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Champagne Ardenne (SRCE). En effet, afin de contribuer à la préservation des territoires, des milieux naturels et des espèces, la loi prévoit l'élaboration d'un SRCE dans chaque région du territoire national. Ce SRCE est consultable sur le site internet de la DREAL CHAMPAGNE ARDENNE (www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr).

> Zones des Ouches de Saint Martin à Courtisols

La Communauté de Communes de Suipe et Vesle a décidé de fixer le prix de vente des terrains des zones d'activités « les Ouches de Cheppe » et « Les Ouches Saint Martin » à Courtisols à 20 € hors taxe le m².

> Bâtiment

Considérant les besoins en matière de locaux scolaires, la Communauté de Communes de Suipe et Vesle décide la réalisation :

- d'une école primaire à Suipe,
- d'une école à Sommepey Tahure,
- d'une réhabilitation de l'école de Saint Hilaire le Grand.

> Convention de mandat

La Commune de La Cheppe sollicite l'assistance des services de la Communauté de Communes pour réaliser la suppression des ouvrages et les travaux de rétablissement de la continuité écologique de la Noblette. La Communauté assurait déjà la maîtrise d'œuvre relative à la conception et à la réalisation des travaux d'aménagement paysager du domaine de l'ancienne pisciculture.

La Communauté de Communes va donc assurer gratuitement la maîtrise d'œuvre de cet avenant au projet.

> Acceptation d'un fonds de concours

La rue Tumulus a été réaménagée et dans le cadre du programme de voirie 2013, la commune de Bussy le Château propose d'apporter son soutien financier à cette opération par le biais d'un fonds de concours d'un montant de 17 070 € pour des travaux complémentaires qu'elle a sollicités.

Séance du 12 mars 2015

> Budget

Les orientations budgétaires de 2015 ont été débattues. (cf. dossier spécial Budget p4 et p5)

Séance du 9 avril 2015

> Institutionnel

Un nouveau conseiller communautaire, M. Romuald Lelorrain, Maire de Somme-Tourbe, est installé en tant que délégué titulaire au sein du conseil communautaire.



Bussy-le-Château

Un weekend sportif!

Le samedi 30 mai, le traditionnel Bike and Run des tumuli réunira petits et grands pour parcourir le plus rapidement possible, en duo avec un vélo pour deux, le circuit tracé en plein centre du village, parmi jardins, tumuli et plusieurs franchissements de rivière.

Départ à 16h pour les plus jeunes, 16h30 pour les ados et 17h pour la course phare adultes. Une après-midi où règnent la bonne humeur et le plaisir de partager avec son partenaire le dépassement de soi pour les plus sportifs. La soirée se termine, pour ceux qui le souhaitent, autour d'un barbecue géant.

Le dimanche 31 mai, le critérium cycliste réunira bon nombre d'amateurs licenciés sur un circuit toujours au cœur du village, mais sur route. Les années précédentes, nous avons eu l'honneur de voir évoluer Pauline Ferrand Prévot, actuelle championne du monde. Une course palpitante et exigeante toujours aussi spectaculaire !

Inscriptions et renseignements

Tél: 03 26 70 15 49 - Courriel: sarlcolmart@orange.fr

Suippes et Souain-Perhes-lès-Hurlus



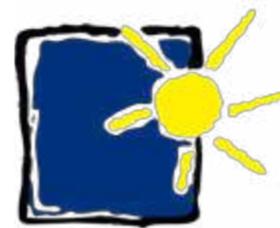
Ce fut une journée riche en émotion notamment par la lecture d'extraits des dernières lettres que le Caporal Maupas avait adressées à son épouse et à la belle prestation de la chorale d'enfants du Ferré qui a magnifiquement interprété des chansons de 14-18.

Deux jours plus tard, devant le monument des fusillés inauguré en 2007, la population et les élus locaux se sont recueillis pour eux aussi rendre un bel hommage à ces quatre caporaux (Maupas, Girard, Lefoulon, et Lechat) fusillés à la butte de tir de la ferme de Suippes.

Cette commémoration fut également placée sous le signe de l'émotion lors de la lecture de ces bouleversantes missives par plusieurs écoliers de l'école primaire Jules Ferry de Suippes.



Pour répondre à l'invitation de M. Louis Pautrel, Maire de Le Ferré, une délégation d'élus de Souain et Suippes s'est rendue dans cette commune d'Ille et Vilaine où, était commémoré le centième anniversaire de l'exécution des quatre Caporaux de Souain fusillés pour l'exemple le 17 Mars 1915. Un bel hommage fut rendu à l'enfant du pays le Caporal Lucien Lechat. Un siècle plus tard, de nombreux élus et citoyens ont tenu à se souvenir de l'incroyable histoire des ces hommes réhabilités dans les années 30.



Rencontre avec...

Olivier Aimont

Président de la Communauté Emmaüs de Courtisols

l'
interview

Pouvez-vous vous présenter ?

Ancien conseiller général, je suis également impliqué dans la vie associative depuis 25 ans, notamment dans les actions qui visent les questions de développement durable et de solidarité. Je suis Président d'Emmaüs depuis la fin de l'année dernière.

Dans la vie active, je suis délégué général du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Meuse et responsable d'une de ses Filiales, un bureau d'études œuvrant dans le même domaine. Plus concrètement, je travaille dans l'ingénierie de l'aménagement du territoire et du développement durable, j'accompagne les projets dans ces domaines, notamment ceux des collectivités territoriales.

Présentez-nous votre association

Notre communauté Emmaüs est une association de type loi 1901. Elle existe depuis 1995 et fait partie des 143 communautés réparties sur le territoire Français. Elle accueille une douzaine de compagnons, qui sont accueillis tels qu'ils sont, quels que soient leur origine, leur culture et leur religion, et pour qui nous sommes

parfois une dernière chance. Ils sont suivis par un responsable de communauté ainsi qu'un technicien. Ils sont nourris, logés et reçoivent une allocation en échange de leur travail. L'association fonctionne également grâce à notre réseau de bénévoles.

Les communautés Emmaüs sont surtout connues pour leur action en matière de solidarité et leurs espaces de vente mais il faut savoir également qu'elles sont un acteur investi dans les questions de développement durable. Notre association développe des projets concrets et des expérimentations avant-gardistes dans ce domaine. Nous développons un véritable savoir-faire dans la « seconde vie » donnée à des objets qui ne sont plus utilisés, c'est le principe de la ressourcerie. Vous pouvez donc, entre autres, acheter dans nos espaces de vente du matériel électro-ménager, du matériel reconditionné, mais aussi des meubles et des vêtements. Nous souhaitons également développer un espace de création artistique. Notre objectif étant de jeter le moins possible, il est donc très important de présenter les objets à la vente dans le meilleur état possible.

Comment l'association est-elle financée ?

Nous avons une grande capacité d'auto-financement. Nos projets sont éligibles pour des subventions, mais nous fonctionnons en autonomie totale, dans un objectif entièrement solidaire et économique.

Avez-vous des projets ?

Nous sommes actuellement en phase de réflexion sur un projet en lien avec le développement durable (énergie, déchets, économie circulaire). Nous souhaitons y associer d'autres partenaires, notamment les collectivités. Il s'agit de voir comment notre activité peut répondre aux objectifs d'un territoire, en matière de solidarité et d'environnement.

Vous pouvez déposer vos dons de toute sorte (vêtements, livres, meubles, électro-ménager...) à la communauté de Courtisols tous les jours (sauf les dimanches et lundis) de 8h à 18h ou nous contacter pour fixer une date de ramassage gratuit à votre domicile. Les camions d'Emmaüs sillonnent le secteur de Courtisols, Châlons, Suippes, Sainte Ménehould et Vitry le François. ●

Horaires & Lieux de vente : Magasin de vente de vêtements Chemin de Perthuis à Châlons en Champagne

Mercredi & Vendredi de 14h à 17h

Siège social de la communauté 72 rue Saint Julien à COURTISOLS

Mercredi & Vendredi de 14h à 18h

Journées Portes Ouvertes au 132^{ème} BCAT

Le 132^{ème} bataillon cynophile de l'armée de Terre organise ses journées « portes ouvertes » les samedi 30 et dimanche 31 mai 2015 au sein de la ferme de Piémont à Suippes.

Le but de cette manifestation est de promouvoir le chien, le sport canin, de resserrer les liens qui, d'une part fédèrent les cyno-techniciens militaires et civils, et d'autre part ceux qui unissent le bataillon à la nation.

Les stands proposés permettront aux visiteurs de découvrir le 132^{ème} bataillon cynophile de l'armée de Terre, en visitant le plus grand chenil d'Europe et en découvrant le métier de maître de chiens militaire. Les portes ouvertes, c'est une soixantaine de stands dont 40 extérieurs au bataillon.

Plusieurs stands sont liés au domaine canin, allant de l'aliment au matériel sportif, ou d'entretien en passant par le toilettage, ainsi que des éleveurs avec des races très diverses : Chihuahua, Lévrier, St Bernard, Bouvier des Flandres, Berger hollandais et bien plus encore.

Des stands ludiques pour les enfants sont disponibles, méga jeu gonflable, balade en véhicule blindé, tir Air SOFT...

Des stands de restauration divers sont ouverts avec des produits à des prix très modérés. Un stationnement est mis à votre disposition pour les véhicules.

Les portes ouvertes sont articulées autour de la place d'armes du bataillon sur laquelle des démonstrations militaires et civiles seront effectuées. Le 132^{ème} Bataillon cynophile de l'armée de Terre, unité atypique et unique, est implantée depuis 1977 sur la ferme impériale de Piémont près de Suippes, le long de la D 977.



> Recette « La popote du poilu » :

La soupe grasse de bœuf

Ingrédients pour 10 parts :

- Gras de boeuf, deux oignons, deux kilos de pomme de terre, deux choux, quelques carottes.

Préparation:

① - Désosser le bœuf, le diviser en morceaux. Pour une quantité de deux kilos de viande environ, éplucher deux oignons, deux kilos de pommes de terre, deux choux, quelques carottes; couper en quartiers.

② - Faire chauffer, dans une gamelle de campement, deux cuillerées de saindoux ; ajouter les morceaux de bœuf, faire rissoler dix minutes. Ajouter un litre d'eau et laisser bouillir un quart d'heure.

③ - D'autre part et en même temps, mettre dans une marmite oignons et carottes ; couvrir de deux litres et demi d'eau, saler, laisser bouillir également un quart d'heure. Verser dans la marmite le contenu de la gamelle (bouillon et bœuf) et laisser cuire pendant quarante minutes. Mettre les choux en ajoutant un peu d'eau si besoin, et laisser cuire encore pendant quarante minutes. Pendant ce temps, mettre les pommes de terre dans la gamelle, les mouiller moitié eau, moitié bouillon prélevé dans la marmite et faire cuire sur feu vif vingt-cinq minutes.

④ - Servir le tout sur le pain coupé au préalable dans les gamelles.

Bon appétit !



Samedi 16 mai :

- NUIT DES MUSÉES AU CENTRE D'INTERPRÉTATION MARNE 14-18 À SUIPPES DE 19H À 23H.

Jusqu'au 22 mai :

- EXPOSITION « LA POPOTE DU POILU » À LA MAISON DES ASSOCIATIONS, LIRE PAGE 10.

Du 18 mai au 20 juin :

- JARDIN DES MOTS (VOIR PROGRAMME ET LIRE PAGES 13).

Du 18 mai au 20 juin :

- EXPOSITION «LE PETIT PEUPLE DES JARDINS» À LA MÉDIATHÈQUE DE SUIPPES.

Mercredi 20 mai :

- CHASSE AUX GNOMES AU PARC BUIRETTE, LIRE PAGE 12.

Lundi 25 mai :

- CONCOURS DE PÉTANQUE ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE SOMME-VESE, INSCRIPTIONS À PARTIR DE 13H30 DERRIÈRE LE TERRAIN DE FOOT.

Samedi 30 mai :

- ANIMATION CROSS FIT À LA PISCINE INTERCOMMUNALE, DE 14H À 18H.

30 et 31 mai :

- BIKE AND RUN À BUSSY LE CHÂTEAU, LIRE PAGE 20.
- JOURNÉES PORTES OUVERTES AU 132^{ème} BCAT, LIRE PAGE 22

Dimanche 21 juin 2015 :

- FOIRE DE SUIPPES.

Piscine Intercommunale

CROSS FIT

Samedi 30 Mai
14H à 18H

2 parcours adultes / enfants

**Tarif unique
5 euros**

(règlement le jour de l'inscription).

Prévente à partir du 5 mai 2015

Heures d'ouvertures de caisse
disponible sur
www.piscinedesuippes.fr

- Espace piscine entièrement dédié
- Pour débutants et sportifs confirmés
- 5 parcours training mêlant :

Flexions, tractions, soulevé de pneus, pompes, fentes...

- Ouvert aux adultes et enfants (à partir de 8 ans accompagnés sachant nager)

Piscine intercommunale
Avenue de Sainte-Menehould 51600 SUIPPES
Tél. 03 26 68 40 02
Courriel : piscine@cc-suipeeetvesle.fr



www.piscinedesuippes.fr